EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260605-2026540-DE

Séance du 5 juin 2026
Délibération n° 2026-5-40

Délibération : DIA

Date de la convocation : 28 mai 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 11 - Procurations : 4 - Votes : 15

L'an deux mille vingt six
Le vendredi cinq juin
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel ROPERS, Maire.
Etaient présents :
ROPERS Daniel, LE BESCOND François, LE TREUST Nathalie, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, DENIAUD-QUEROMES Sylvie, LALLEMENT Martine, MOREAU Sandrine, GUILLOU Vincent, ROULET Cécile, CLECH Marie.
Etaient absents et excusés : RAFFIN Karine (procuration à LE BESCOND François), LE CALVEZ Michel (procuration à ROPERS Daniel), LE BOZEC Cyril (procuration à ROULET Cécile), KOZINE André (procuration à FERLIER Gilles).
Secrétaire de Séance : FERLIER Gilles.

DIA

Par délibération en date du 9 avril 2026, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le Maire doit rendre compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Monsieur Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

DIA N°4/2026 – 1 Rue St Fiacre – (parcelles A1281 et 969) – Propriété SCI Maryan
DIA N°5/2026 – 5 et 7 rue de la Goëlette – (parcelles A892 et 893) – Propriété SCI GES Invest
DIA N°6/2026 – 17 Fine ar Forest – (parcelles A1234 et 1238) – Propriété LEJEUNE

Le Maire,

Daniel ROPERS